

Drôme

PARTAGE D'EXPÉRIENCES / Le 28 janvier, la chambre d'agriculture de la Drôme a accueilli plus de 70 personnes sur des exploitations de la vallée de la Drôme qui intègrent des couverts végétaux dans leur système de production. Objectif : échanger sur cette pratique encouragée dans le cadre de la transition agroécologique.

Les couverts végétaux gagnent du terrain

Le 28 janvier, quatre parcours étaient proposés pour découvrir différentes expériences autour des couverts végétaux dans la vallée de la Drôme. A Étoile-sur-Rhône, Die, Aouste-sur-Sye et Saillans, les participants ont pu découvrir des pratiques diverses : semis de céréales sous couvert de luzerne, couverts de céréales et graminées ou de trèfles et graminées en inter-rangs de lavande, engrais vert en grandes cultures, ail ou lavande ou encore en inter-rangs dans les vignes. Pour organiser cette journée, la chambre d'agriculture de la Drôme avait reçu le soutien de Territoire d'Innovation Biovallée.

A Saillans, c'est l'exploitation viticole de Cédric Carod qui a servi de support aux échanges. Avant d'aborder l'expérience de celui-ci (lire par ailleurs), Marie-Pascale Couronne, spécialiste des couverts végétaux à la chambre d'agriculture de la Drôme, a rappelé les trois atouts agronomiques de cette pratique. Primo : assurer une couverture du sol pour le protéger des agressions comme le froid, la pluie ou les températures élevées. Secundo : structurer et stabiliser le sol, grâce aux racines du couvert et par la stimulation de la vie souterraine. « C'est un atout pour limiter l'érosion mais également les phénomènes de battance », souligne Marie-Pascale Couronne. Tertio : produire de la biomasse qui booste le sol et favorise sa fertilité chimique et biologique. Sans oublier un quatrième point non négligeable quand le couvert compte des légumineuses : la possibilité de capter l'azote atmosphérique pour le restituer au sol.

« On peut également ajouter à ces atouts agronomiques un intérêt en termes de biodiversité avec la création d'un nouvel

« Ne pas oublier l'effet terroir »

« On peut également ajouter à ces atouts agronomiques un intérêt en termes de biodiversité avec la création d'un nouvel

Quel risque pour le gel ?

Julien Vigne, conseiller en viticulture à la chambre d'agriculture, a donné quelques conseils pour réussir ses couverts végétaux. Le premier : semer le plus tôt possible après la vendange. Ensuite, choisir le mode de destruction (rouleau, tonte, broyage...) en fonction des bénéfices attendus de ce couvert. En effet, le mode de destruction aura un impact sur la vitesse de dégradation du couvert et sur sa minéralisation. Si on souhaite par exemple que l'azote soit disponible à la floraison de la vigne, alors il peut être envisagé de broyer son couvert deux semaines avant ce stade.

La rencontre à Saillans a aussi permis d'aborder l'influence des couverts végétaux sur le risque de gel des vignes au printemps. Sur ce point Julien Vigne



Une vingtaine de personnes a participé à la rencontre organisée par la chambre d'agriculture sur l'exploitation de Cédric Carod.



La visite à Saillans s'est effectuée sur une parcelle semée un rang sur deux avec un mélange vesce, féverole, trèfle incarnat, seigle et moutarde.

conseille de maintenir le couvert à ras au moment de la période critique. « Il semblerait que ce soit la solution qui présente le moins de risque », précise-t-il. Attention cependant, mieux vaut rouler ou broyer le couvert, la tonte dégageant une humidité qui peut aggraver le risque de gel. ■

S.Sabot



VIGILANCE DANS LES ZONES DE FLAVESCENCE DORÉE

« Dans les zones concernées par une lutte obligatoire contre la flavescence dorée, en cas de semis d'un engrais vert, il faudra veiller à broyer absolument les espèces avec fleurs avant de positionner le passage de l'insecticide », précise Julien Vigne, conseiller à la chambre d'agriculture. Ceci afin de protéger les insectes butineurs. ■

TÉMOIGNAGE / Viticulteur à Saillans, Cédric Carod réalise depuis trois ans un semis d'engrais vert dans ses vignes.

L'engrais vert pour décompacter le sol et apporter de l'azote



Cédric Carod pratique le semis d'engrais verts un rang sur deux sur l'ensemble de ses 7,5 ha de vignes.

Cédric Carod exploite 7,5 hectares de vignes en agriculture biologique. Depuis trois ans, il a choisi d'implanter un engrais vert un rang sur deux. « Pendant six ans, j'ai testé le couvert permanent, mais le sol en dessous était tassé. L'intérêt de l'engrais vert pour moi, c'est d'avoir une diversité de plantes, dont des plantes à racine pivot qui vont aider à décompacter le sol », précise le viticulteur.

L'autre rang est conduit en enherbement naturel. « Ça permet de ne pas marcher sur l'engrais vert quand je taille », souligne Cédric Carod. Et en fonction des plantes qui vont se développer naturellement, c'est aussi pour moi un bon indicateur de l'état du sol. En 2020, il a semé le 15 septembre un mélange de 60 % de légumineuses (féverole, vesce et trèfle incarnat), 35 % de céréales (seigle) et 5 % de crucifères (moutarde). « Je travaille un peu le sol en surface avant les vendanges. Ensuite, je fertilise la vigne en octobre, ce qui profite aussi à l'engrais vert », décrit-il.

Semer le plus tôt possible

Depuis deux ans, il a également choisi de laisser les bois de taille sur les rangs d'engrais verts. Le tout est broyé lors d'un premier passage en avril. « J'essaie de broyer deux semaines avant le stade 4-5 feuilles de la vigne pour que l'azote libéré par la

dégradation du couvert soit disponible au bon moment », explique-t-il. Un second broyage est réalisé un mois plus tard, environ deux semaines avant le stade floraison de la vigne, là encore pour coller aux besoins en azote. La troisième repousse de l'engrais vert est broyée au moment adéquat pour éviter une concurrence hydrique avec la vigne. Une tondeuse intercep permet également à Cédric Carod de maîtriser le développement de la vesce.

Avec trois années de recul sur le semis d'engrais verts, le viticulteur saillanais estime qu'il faut vraiment chercher à semer le plus tôt possible, début septembre dans l'idéal. « Côté organisation, mieux vaut préparer ses mélanges de graines avant les vendanges », conseille-t-il. Il s'interroge aussi sur l'intérêt de passer en engrais vert sur l'ensemble des rangs. « Je suis en train de récupérer une parcelle que je compte conduire en agroforesterie, je pense y semer un couvert sur tous les rangs », confie-t-il. Dans ce cas, il envisage de réduire la densité de semis, qui s'élève pour l'instant à environ 250 kg/ha (soit 83 kg/ha de semences par hectare avec un couvert un rang sur deux). ■

S.Sabot

* Sur une parcelle, le rang de vigne occupe environ un tiers de la surface, soit deux-tiers de surface en inter-rang.

Drôme



Christophe Corbet compte faire évoluer son semoir en installant des dents à ressorts pour s'adapter aux parcelles riches en cailloux.

MATÉRIEL / Pour réaliser son semis d'engrais vert en vigne, Christophe Corbet a autoconstruit un semoir avec la coopérative L'Atelier Paysan.

Un semoir sur mesure pour les engrais verts

Quel semoir pour réussir son couvert végétal dans les vignes ? La question se pose bien sûr dès lors que l'on souhaite passer à la pratique de l'engrais vert. Christophe Corbet, qui exploite 5 ha de vignes sur la commune de Saillans et alentours, a choisi de fabriquer lui-même son équipement. « J'ai suivi une formation avec la coopérative d'autoconstruction L'Atelier Paysan en 2016. Je disposais des plans d'un viticulteur du Jura qui avait réalisé un semoir de ce type. En une semaine, j'ai pu réaliser mon propre matériel. Je peux désormais le faire évoluer moi-même si besoin », explique le viticulteur. Ce semoir « maison » se compose d'un cadre de 1,5 m de large, avec sept dents, en T inversé, pour ouvrir des petits sillons. Sept viraux permettent d'amener les graines dans les sillons depuis un microgranulateur à distribution électrique. Devant, des disques préparent le sol et derrière des roues referment les sillons. « Ce système est prévu pour faire du semis direct. Comme je sème mon engrais vert un rang sur deux, le rang enherbé naturellement, sur lequel je vais semer en septembre, est quand même travaillé fin mai », précise Christophe Corbet.

Un premier test spectaculaire

Coût de la formation et coût des matériaux inclus, il estime que la construction de son semoir lui est revenue à 3 000 euros en 2016, tandis qu'un de ses collègues a réalisé le même matériel pour 5 000 euros l'année dernière. Pour son engrais vert, il utilise un mélange de trois légumineuses (féverole, vesce et trèfle incarnat), deux graminées (lavoine et seigle) et une crucifère (moutarde). « Depuis que j'ai le semoir, je sème un rang sur deux sur l'ensemble de mes vignes. J'ai testé les engrais verts depuis 2011 sur une parcelle qui était une ancienne forêt et qui avait été trop découpée au moment de la plantation. La vigne n'y poussait pas. Alors j'ai tenté un apport de fumier et l'engrais vert. C'est reparti de façon spectaculaire, ça m'a donné envie de continuer », confie-t-il. Il sème son mélange après les vendanges, souvent fin septembre. « J'ai suivi une formation récemment où on nous incitait à semer plus tôt, début septembre si possible », indique-t-il. Il reste cependant persuadé que le secret de la réussite, c'est une bonne pluie après le semis. « Le pire, c'est une petite pluie, qui va commencer à faire sortir l'engrais vert, et puis plus rien derrière », commente le viticulteur. Au printemps, il se contente d'un à deux broyages de son engrais vert, le plus tardivement possible, souvent vers la fin mai, quand les plantes ont grainé. « Je cherche à étaler la floraison parce que j'ai aussi des ruches. Dès fin février, la moutarde est en fleur, ensuite la féverole prend le relais, puis la vesce », ajoute Christophe Corbet. Avant de conclure : « Favoriser la biodiversité en aérien m'intéresse tout autant que ce qui se passe à l'intérieur du sol grâce aux engrais verts ». ■

S. Sabot

ENGRAIS VERTS EN VITICULTURE / L'enquête d'Agribiodrôme

Lors de la rencontre à Saillans, Julia Wright, chargée de mission à Agribiodrôme, a partagé les résultats d'une enquête menée en 2019 auprès de 19 viticulteurs bio drômois utilisant des engrais verts. La grande majorité pratique le semis d'engrais vert un rang sur deux. Deux grandes tendances se distinguent cependant selon la localisation géographique des exploitations. Dans le Diois, les viticulteurs interrogés utilisent en général un mélange de cinq espèces (féverole, trèfle incarnat, vesce, seigle, moutarde...), contre seulement une à deux espèces pour les viticulteurs du Nord-Drôme, qui mélangent le plus souvent une légumineuse et une graminée. Interrogés sur les effets constatés des engrais verts, les viticulteurs soulignent un impact positif sur la structure du sol et une réduction de la pousse d'adventices comme le chiendent, l'amarante, le rumex, les chardons... ■

La synthèse de cette enquête est disponible sur le site agribiodrome.fr dans la rubrique cultures.

PPAM / A Aouste-sur-Sye, la rencontre a porté sur les couverts végétaux inter-rangs dans une parcelle de lavande de type maillette, conduite en agriculture biologique.

Couverts végétaux en lavande : une pratique à affiner



A Aouste-sur-Sye, la visite s'est déroulée chez Manuel Faure qui a implanté un couvert végétal dans sa lavanderie.

C'est sur l'exploitation de Manuel Faure que se sont réunis une trentaine d'agriculteurs et les conseillers de la chambre d'agriculture de la Drôme. « Tout type de couvert végétal réduit de 50 % les symptômes du dépérissement de la lavande », souligne Pierre Bataill, conseiller en plantes à parfum, aromatiques et médicinales (Ppam). Mais ce n'est pas pour cette raison première que Manuel Faure a fait le choix des engrais verts dans ses parcelles. « Dans un premier temps, j'ai souhaité implanter des couverts végétaux dans mes parcelles de lavandes pour lutter contre l'érosion », si-

gnale l'exploitant agricole. A la plantation de ses lavandes en 2017, l'agriculteur a implanté rapidement un mélange de ray-grass, fétuque et trèfle. « Les couverts ne sont pas montés très tôt en termes de végétation et n'ont pas eu d'effet barrière contre le dépérissement, que j'ai subi en masse. Cela s'explique-t-il par un retard de développement du couvert ? », s'interroge Manuel Faure. Il aura fallu attendre l'année N+1 pour bénéficier d'un couvert convenable.

Implanter les couverts avant la culture ?

Les dégâts ont été importants la première année, avec près de 40 % de perte. « L'un des enseignements est la nécessité de mettre en place le couvert le plus tôt possible, dès le premier été. Si la parcelle commence à être infectée par la cicadelle, la réussite sera moindre », explique Pierre Bataill. L'idée de semer le couvert végétal avant même la plantation a donc émergé. « Il conviendrait alors d'ouvrir les rangs de façon mécanique. Un essai est justement en place sur la station expérimentale de Mévouillon (26), sur une parcelle d'origine en agriculture biologique dont la première récolte se fera cette année », prévient le conseiller.

Dans un autre domaine, les couverts végétaux peuvent venir concurrencer les cultures (compétition hydrique, par exemple). Les couverts ont-ils un effet négatif sur le rendement ? Là encore, la question mérite d'être posée. Les problèmes de dépérissement auxquels a dû faire face l'agriculteur d'Aouste-sur-Sye ne permettent pas de dresser un bilan

significatif sur le rendement réalisé. La réflexion peut aller plus loin : serait-il préférable, pour un exploitant, d'accepter de perdre en rendement tout en pérennisant sa culture dans le temps ?

Quid du matériel de broyage ?

Enfin, une autre problématique entre en jeu : celle du broyage des engrais verts. « Il n'y a pas beaucoup de constructeurs qui proposent des matériels pour broyer les couverts. Pour mes 6 ou 7 hectares de lavande et lavandin, investir dans un broyeur ne serait pas judicieux en termes de coût », déplore Manuel Faure. Un investissement mutualisé, utilisé par un groupe d'agriculteurs, serait dans ce cas plus pertinent. Prêt à essayer de nouvelles méthodes, il a même pris le pari de faire pâturer son petit troupeau de brebis au milieu de son champ de lavande. Un échec, avec l'écrasement des plants et les déjections, propices au développement des mauvaises herbes sur le rang. Pour ses futures plantations, Manuel Faure ne sait donc pas encore s'il prendra le parti d'enherber ses parcelles. « Cela dépendra du matériel de broyage disponible », dit-il. Jusqu'à présent, pour l'entretien de ses couverts, l'agriculteur utilise un enjambeur à lavande de marque Grenier Franco. Pour éviter de détruire le couvert, il a adapté sa bineuse en retirant des dents. De plus, pour désherber plus efficacement sur le rang, Manuel Faure a installé, sur sa bineuse, des ailes batelières. ■

Amandine Priolet



Pour biner ses parcelles de lavande, Manuel Faure, agriculteur à Aouste-sur-Sye, utilise un enjambeur à lavande de marque Grenier Franco, qu'il a adapté pour ne pas détruire le couvert végétal en place.

la synthèse de cette enquête est disponible sur le site agribiodrome.fr dans la rubrique cultures.